

● E-learning – Autorité de la concurrence : missions, pouvoirs et sanctions

Rapid Learning – 20 minutes

Code
701230

Durée
25
minutes

Tarif
Inter*
82 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Toute personne souhaitant appréhender le fonctionnement et les missions de l'Autorité de la concurrence.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Un large panel d'activités interactives?

Se former où et quand on veut?

S'arrêter et reprendre sa formation à sa guise?

Une attestation de suivi ou de réussite téléchargeable sur toutes nos solutions

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un module 100% à distance à faire à son rythme
- Des activités ludiques et interactives
- Un quiz de fin de module pour valider les acquis
- Une formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des apprentissages

SATISFACTION ET EVALUATION

Une attestation sera disponible en téléchargement lorsque vous aurez suivi entièrement et validé votre module de formation e-learning.

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en

Objectifs pédagogiques

- Appréhender le fonctionnement de l'Autorité de la concurrence
- Identifier son rôle, ses missions et les sanctions encourues

Programme du module digital

- Validité d'accès aux ressources e-learning : en vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès aux ressources e-learning pendant une durée de 3 mois à compter de l'obtention des identifiants

Présentation et missions de l'Autorité de la concurrence

Pouvoirs de l'Autorité de la concurrence

Décisions et sanctions

- La bonne compréhension du module sera évaluée par un quiz de fin

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

relation avec un expert dans un délai
maximum de 48h.

